

RÈGLEMENT 01-277-06

RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT D'URBANISME DE
L'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-
ROYAL, NUMÉRO 01-277 PAR
L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE
0108 À MÊME UNE PARTIE DE LA
ZONE 0113 ET LE REMPLACEMENT
DES USAGES

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 3 septembre 2002;

À LA SÉANCE DU 3 MARS 2003, LE CONSEIL DÉCRÈTE :

1. Le Règlement d'urbanisme de l'Arrondissement Plateau Mont-Royal, numéro 01-277, est modifié par l'agrandissement de la zone 0108 à même une partie de la zone 0113 et le remplacement des usages mixtes par l'usage institutionnel de la catégorie E.5(2) «centre d'hébergement et de soins longue durée» et, à cet effet, l'annexe A du règlement intitulé «PLANS» est modifié par :

1^o le remplacement du plan intitulé «ZONES», portant la cote Z-1, par le plan joint au présent règlement et intitulé «ANNEXE 1 - ZONES», cote Z-1;

2^o le remplacement du plan intitulé «LIMITES DE HAUTEUR», portant la cote H-1, par le plan joint au présent règlement et intitulé «ANNEXE 2 - LIMITES DE HAUTEUR», cote H-1;

3^o le remplacement du plan intitulé «TAUX D'IMPLANTATION MAXIMUM ET DENSITÉS MAXIMALES», portant la cote TID-1, par le plan joint au présent règlement et intitulé «ANNEXE 3 - TAUX D'IMPLANTATION MAXIMUM ET DENSITÉS MAXIMALES», cote TID-1;

4^o le remplacement du plan intitulé «SECTEURS ET IMMEUBLES SIGNIFICATIFS», portant la cote S-1, par le plan joint au présent règlement et intitulé «ANNEXE 4 - SECTEURS ET IMMEUBLES SIGNIFICATIFS», cote S-1;

5^o le remplacement du plan intitulé «USAGES PRESCRITS», portant la cote U-1, par le plan joint au présent règlement et intitulé «ANNEXE 5 - USAGES PRESCRITS», cote U-1.

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



CERTIFICAT

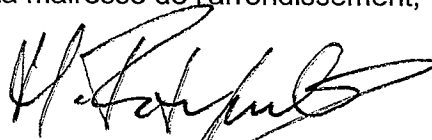
DE LA PROCÉDURE D'ADOPTION

Avis de motion	3 septembre 2002
Résolution d'adoption	3 mars 2003
Certificat de conformité	19 juin 2003
Publication complétée	
Entrée en vigueur	22 mai 2003

La secrétaire d'arrondissement,

M^e Johane Ducharme, o.m.a.

La mairesse de l'arrondissement,



Helen Fotopulos